



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Certificat de dépôt
Cadre d'acquisition:

Réalisation d'un quai de déchargement et implantation de 4 ducs d'albe

Date de dépôt : 30-04-2021 11:56

 Jeux de données 3	 Nombre de taxons 176	 Nombre d'habitats 0	 Nombre d'observations 189
--	--	---	---

Liste des jeux de données associés au cadre

Instance SNIIP du cadre d'acquisition : C08cb544-cc2d-5f96-e053-55148c0e4a4
 Libellé du cadre d'acquisition : Réalisation d'un quel de déchargement et implantation de 4 ducs d'albe Description : Le projet s'inscrit dans la poursuite des activités de la société LafargeHolcim - Granulats sur le territoire des communes d'Igovelie et d'Alizay. Le site de LafargeHolcim-Granulats d'Igovelie est autorisé par un arrêté préfectoral en date du 12 juillet 1985. Il n'y a plus d'exploitation sur ce site mais simplement une installation de concassage-criblage et une activité de commercialisation d'agrégats. Les matériaux sont aujourd'hui extraits sur la carrière voisine située sur la commune d'Alizay autorisée par l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale n°DELE-BERPE-19-607 CEMEX Granulats à exploiter de manière conjointe une carrière sur les communes d'Alizay et d'Igovelie. Les matériaux extraits sont acheminés du site d'extraction vers les installations via un réseau de convoyeurs à bande. Ces matériaux sont ensuite concassés, criblés et commercialisés à partir du site LafargeHolcim-Granulats d'Igovelie. Dans le cadre de ses activités, LafargeHolcim-Granulats prévoit le remblaiement de la carrière d'Alizay (voir carte ci-après). L'arrêté cité ci-avant, relatif au remblaiement précise que l'apport des remblais extérieurs s'effectuera majoritairement par voie fluviale à l'aide de barges poussées jusqu'à 2 500 T. Les matériaux seront ensuite directement déchargés dans des tombereaux, tracto-bennes ou poids lourds grâce à une pelle localisée au niveau de l'apportement Est du site - Soit au niveau du futur quel public au Sud- d'Alizay, la société LafargeHolcim-Granulats est prête à concéder le quel pour le développement économique du secteur d'Alizay et igovelie et notamment le développement de la zone d'activité située au nord de l'installation de traitement du pétitionnaire. Ce projet est inscrit dans le PLU de la commune de 1552 et d'agglomération Seine-Eure. Les parcelles OC 1555 et 1552 sont classées en zone AU pour activité économique. La surface concernée est de 34 ha. Le projet prévoit la construction d'une estacade (ou quel de déchargement) qui prend appui sur 12 pieux, ainsi que l'implantation de 4 ducs d'albe dans la Seine, permettant le stationnement des péniches ou barges lors de opérations de déchargement. Le quel sera d'une longueur de 40 mètres, d'une largeur de 17 mètres pour la partie la plus large située au-dessus de la Seine, et de 7 mètres pour la partie la plus étroite située sur le haut de la berge. Le quel sera réalisé en structure métallique afin de laisser passer la lumière au travers. Pour permettre la réalisation du quel une opération de dragage de 1900 m3 sera nécessaire afin de permettre le stationnement des péniches lors des opérations de déchargement.

Inventaire de la faune piscicole
 C12d7c33-80bd-5d5a-e053-55148c0e218

Inventaire de la flore
 C08cb544-cc2e-5f96-e053-55148c0e4a4

Inventaire de la faune
 C08cb544-cc2d-5f96-e053-55148c0e4a4

Cadre d'acquisition

Identification

Instance SNIIP du cadre d'acquisition : C08cb544-cc2d-5f96-e053-55148c0e4a4
 Libellé du cadre d'acquisition : Réalisation d'un quel de déchargement et implantation de 4 ducs d'albe Description : Le projet s'inscrit dans la poursuite des activités de la société LafargeHolcim - Granulats sur le territoire des communes d'Igovelie et d'Alizay. Le site de LafargeHolcim-Granulats d'Igovelie est autorisé par un arrêté préfectoral en date du 12 juillet 1985. Il n'y a plus d'exploitation sur ce site mais simplement une installation de concassage-criblage et une activité de commercialisation d'agrégats. Les matériaux sont aujourd'hui extraits sur la carrière voisine située sur la commune d'Alizay autorisée par l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale n°DELE-BERPE-19-607 CEMEX Granulats à exploiter de manière conjointe une carrière sur les communes d'Alizay et d'Igovelie. Les matériaux extraits sont acheminés du site d'extraction vers les installations via un réseau de convoyeurs à bande. Ces matériaux sont ensuite concassés, criblés et commercialisés à partir du site LafargeHolcim-Granulats d'Igovelie. Dans le cadre de ses activités, LafargeHolcim-Granulats prévoit le remblaiement de la carrière d'Alizay (voir carte ci-après). L'arrêté cité ci-avant, relatif au remblaiement précise que l'apport des remblais extérieurs s'effectuera majoritairement par voie fluviale à l'aide de barges poussées jusqu'à 2 500 T. Les matériaux seront ensuite directement déchargés dans des tombereaux, tracto-bennes ou poids lourds grâce à une pelle localisée au niveau de l'apportement Est du site - Soit au niveau du futur quel public au Sud- d'Alizay, la société LafargeHolcim-Granulats est prête à concéder le quel pour le développement économique du secteur d'Alizay et igovelie et notamment le développement de la zone d'activité située au nord de l'installation de traitement du pétitionnaire. Ce projet est inscrit dans le PLU de la commune de 1552 et d'agglomération Seine-Eure. Les parcelles OC 1555 et 1552 sont classées en zone AU pour activité économique. La surface concernée est de 34 ha. Le projet prévoit la construction d'une estacade (ou quel de déchargement) qui prend appui sur 12 pieux, ainsi que l'implantation de 4 ducs d'albe dans la Seine, permettant le stationnement des péniches ou barges lors de opérations de déchargement. Le quel sera d'une longueur de 40 mètres, d'une largeur de 17 mètres pour la partie la plus large située au-dessus de la Seine, et de 7 mètres pour la partie la plus étroite située sur le haut de la berge. Le quel sera réalisé en structure métallique afin de laisser passer la lumière au travers. Pour permettre la réalisation du quel une opération de dragage de 1900 m3 sera nécessaire afin de permettre le stationnement des péniches lors des opérations de déchargement.

Cadre de référence

Est un méta-cadre : Non

Dates

Date de lancement du cadre d'acquisition : 30/04/2021

Territoires concernés

Etendue territoriale : 353

Cible taxonomique

Acteurs

Contact principal : LAFARGEHOLCIM GRANULATS
 Maître d'oeuvre : VERDI
 Maître d'ouvrage : LAFARGEHOLCIM GRANULATS